

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je pense avoir dit au député que, bien que les garanties ou les normes canadiennes proposées soient des plus strictes, les négociations bilatérales proprement dites avec la Corée du Sud ne sont pas encore terminées. C'est du moins ce dont je me souviens. Une fois les négociations terminées et le traité conclu, j'envisagerai volontiers l'instance du député.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, étant donné que le traité de non-prolifération des armements nucléaires ne constitue pas une garantie suffisante en ce sens que n'importe quel pays signataire peut choisir de ne plus y adhérer en donnant trois mois de préavis, le ministre exige-t-il que la Corée du Sud consente à des inspections périodiques de la part de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et cet organisme a-t-il consenti à accepter cette responsabilité?

M. MacEachen: Oui, monsieur l'Orateur, nous ferons procéder normalement à des inspections par l'Agence internationale, qui je l'espère y consentira. De toute façon, en l'absence d'inspections internationales, sur lesquelles nous comptons bien, nous envisagerions des inspections bilatérales.

LA VENTE DE RÉACTEURS CANDU À LA CORÉE DU SUD ET À L'ARGENTINE—LA QUESTION DE LA STABILITÉ DES GOUVERNEMENTS CONTRACTANTS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir si l'on a mené à terme des négociations finales avec l'Argentine au sujet de la vente d'un réacteur nucléaire et si, en ce qui a trait à la vente de réacteurs nucléaires à la Corée du Sud et à l'Argentine, le gouvernement a examiné soigneusement la question de la stabilité de ces pays et le risque de voir les pays voisins chercher à se doter d'un potentiel nucléaire à l'instar de ces deux pays? En d'autres termes, je demande au ministre si nous nous intéressons avant tout au maintien de la paix plutôt qu'à la vente de réacteurs nucléaires?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, les deux nous intéressent vraiment et c'est pourquoi, avant de vendre nos réacteurs, nous nous donnons beaucoup de mal et faisons tout notre possible pour obtenir les garanties les plus strictes possibles. Quant à la question au sujet de l'Argentine, nous n'avons pas encore terminé nos négociations bilatérales car il reste certains points à régler au sujet des garanties elles-mêmes. Nous nous en occupons actuellement.

* * *

[Français]

LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

ON DEMANDE S'IL Y AURA RÉVISION

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable président du Conseil privé.

Étant donné que la Commission de la Fonction publique a suggéré à quelques reprises qu'après huit ans d'application la loi sur l'emploi dans la Fonction publique doit être révisée; étant donné aussi que cette révision a reçu l'appui des agents négociateurs de la Fonction publique ainsi que du représentant du Conseil du Trésor, le ministre peut-il

[M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).]

dire à la Chambre si le gouvernement a l'intention de donner suite à ces suggestions, et peut-on s'attendre d'ici peu que le gouvernement annonce les procédures ou les méthodes qui seront mises en œuvre pour mener à bien cette révision?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a procédé de temps à autre à une révision de la loi sur l'emploi dans la Fonction publique. La dernière fois, il avait été conclu qu'on ne pourrait en arriver à une décision finale tant que la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique ne serait pas modifiée. Un comité permanent l'étudie actuellement et il a déjà présenté un rapport. J'espère qu'il soumettra le dernier bientôt. Je voudrais assurer le député que le gouvernement accorde une grande attention à cette question mais qu'il attend de présenter une mesure législative touchant la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique, mesure préliminaire qui s'impose, à notre avis.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INTERVENTION DES AUTORITÉS SOVIÉTIQUES DANS LES APPELS TÉLÉPHONIQUES—L'OPPORTUNITÉ D'UNE PROTESTATION OFFICIELLE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle a trait aux accords internationaux visant à assurer un service permanent de télécommunications internationales. Cette convention particulière est vieille de 30 ans et elle a, en général, été respectée par tous les pays sauf ces mois derniers par l'URSS. Depuis quelques jours et semaines, les autorités soviétiques pratiquent une politique d'obstruction et d'intervention dans les appels téléphoniques qui a culminé en une interruption virtuellement complète des communications. Cette pratique s'est aggravée ces mois derniers au point qu'aujourd'hui il est impossible, d'après des organismes juifs et ukrainiens, d'obtenir une communication car les appels sont immédiatement interceptés. Je me fais en cela l'écho de la demande d'intervention présentée par le Congrès canadien des Juifs et aussi par des organismes ukrainiens, et surtout le Comité pour la défense de Valentyn Moroz, comité qui a réussi pendant six mois à maintenir...

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le très honorable représentant pourrait-il poser sa question?

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il est difficile de répondre à une question sans savoir de quoi il s'agit.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: L'attention du gouvernement a été attirée sur cette question. Afin de préserver les relations internationales et surtout le respect de la convention, responsabilité qui incombe à tous les pays, j'aimerais demander au secrétaire d'État s'il protestera auprès de l'Union soviétique contre l'attitude absolument injustifiable qu'elle a adoptée en empêchant des Canadiens de parler à des intellectuels n'ayant commis aucun délit et avec lesquels on pouvait auparavant échanger des renseignements?